

# La BaFOUILLE du 6-2



## L'ÉDITO DÉGLINGO

Numéro 1 - Mars 2017

Notre directeur départemental part en retraite..

Après une longue et brillante carrière au service de l'Etat , ponctuée de coups d'éclats (restructurations, fermetures de sites) notre directeur va bénéficier d'un repos bien mérité . Nous lui souhaitons de mener une vie aussi douce et paisible que celle des agents qui ont se sont retrouvés sous sa direction !

Un autre directeur arrivera, il nous reste à découvrir comment il agira.

Nous nous demandons aujourd'hui quelles sont les motivations qui amènent des responsables à agir de la sorte, est-ce l'intérêt de la nation ? le service rendu à l'usager ?

ou simplement un objectif plus matériel et individuel..



Nos dirigeants de la DGFIP ont bien compris le principe. Allongés sur des coussins moelleux, se gorgeant de grappes de raisins, s'enivrant d'hydromel, attendant avec délectation les prochains jeux du cirque, la prochaine journée de « mobilisation » : ils s'en foutent bien de ce qui va nous arriver. Et ils nous le font savoir. Ils auraient tort de réagir autrement. Avouons-le.

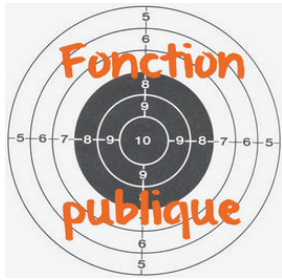
Mettez-vous trente secondes à leurs places. Comme ça, pour déconner. Fût une époque, lointaine certes, mais pendant laquelle les fous du roi avaient un statut : jongleries, cabrioles, une certaine arrogance de troubadours. Portant masques blancs et bonnets à clochettes, ils satisfaisaient la Cour : un brin d'impertinence, ça fait plaisir au populo, mais ça ne gêne pas les affaires.

C'est important, le statut. Faut pas plaisanter avec ça, sinon c'est le bûcher, direct.

Sauf que...L'UNSA DDFIP du Pas de Calais, elle en a un peu ras la frite de vivre au XVIème siècle. Le dégel du point d'indice, la revalorisation des grilles indiciaires, le Compte Personnel de Formation, on était d'accord avec tout ça. Sauf qu'on était bien seuls, et qu'on a bien failli retourner en 2010 avec le point d'indice pris dans la banque. Tant de journées de jongleries, de cabrioles, c'est louable, sans nul doute. Mais pour quel résultat, depuis des années? Nada. Rien n'a bougé d'une once.

Une nouvelle année est commencée, et il est temps de rebattre les cartes.

Arrêtons d'amuser les rois.



Pour le premier semestre 2017, le programme est bouclé : présidentielles et législatives. Circulez, y'a rien à voir d'autre. La bulle médiatique ne parlera que de ça, sondages à l'appui, avec l'analyse économico-politico-libérale en carton de François Lenglet sur France TV, et le reportage scientifique sur la culture du panais de Jean-Pierre Pernaut sur TF1. On va se marrer comme des bêêêêtes.

Juillet-août : tranquille. Pas de coupe du monde foot, pas de jeux olympiques. Donc : la météo des plages. Avec l'analyse de la crise financière chez les vendeurs de glace de François Lenglet, et un reportage sur le « pourquoi-que-ça-glisser-sur-le-bord-des-piscines » de Jean-Pierre Pernaut.

Second semestre : manifestations en septembre et novembre contre ce qui aura été voté pendant l'été. Faibles taux de participation pour François Lenglet, et la recette de la choucroute traditionnelle pour Jean-Pierre Pernaut.



Ça c'est le calendrier officiel.



Nostradamunsa dgfip 62 et son équipe de voyants ont lu d'autres prophéties dans les lignes directrices de la DGFIP. Par exemple, le blocage complet du circuit des finances publiques dès avril-mai. Avril, c'est bien. Passons outre la sacro-sainte « campagne IR », pour une fois. Passons outre également la tradition séculaire et dépassée des journées de grève qui ne servent à rien. Non, à rien, c'est empirique.

On en prend déjà plein [ici, mettez ce que vous voulez] depuis trop longtemps, et les mêmes « actions » menées depuis des années n'ont jamais eu d'incidence. Les rois continuent de se gausser devant tant d'acrobaties.

S'il ne se passe rien de notable, on n'aura plus qu'à préparer les cérémonies pour les 50 ans de mai 68. Alors, « les réformes pourries, non, la chienlit, oui. » (Nostradamunsa dgfip 62).

Après, ça restera un vœu pieux tant que les organisations syndicales nationales de la DGFIP penseront plus aux élections professionnelles de 2018 qu'à autre chose... Pouvoir, quand tu nous tiens...



Extrait du compte rendu UNSA du Groupe de Travail SIRHIUS de décembre 2016 :

« Les 3 critères de localisations retenus des CSRH sont la présence d'un espace « domanial » pouvant accueillir 50 agents, une implantation géographiquement attractive pour les agents, des villes ayant un service RH important et bien structuré. Le principe du volontariat des villes a été retenu et la DGFIP nous a précisé avoir eu l'embarras du choix. »

Et qui c'est qui a encore attrapé la queue de Mickey sur le grand manège des DDFIP volontaires ? Et ouaiiiiiiiiis !!!

Ce genre d'usine est déjà en place, à la poste ou aux douanes. On peut donc certainement se féliciter que le Pas de Calais ait été « choisi » pour accueillir un des CSRH. Notamment pour les collègues concernés, et d'ailleurs l'UNSA DGFIP 62 se tient à leur disposition en ce qui concerne les incidences de la création de ce CSRH d'ici 2019.



Pour autant, nous resterons très vigilants sur le fait que cette nouvelle structure touche aux dossiers personnels des agents, et qu'il n'est donc pas question de pourvoir les emplois correspondants par des vacataires. Nous serons également très attentifs aux conditions de travail des agents et à leurs règles de gestion.

### CDAS

Le comité départemental de l'action sociale du Pas de Calais est conçu pour proposer et gérer les différentes prestations sociales offertes aux agents quelque soit leur grade au sein du Ministère des Finances au niveau local.

L'action sociale constitue un élément essentiel de la politique ministérielle de ressources humaines conduite par le secrétariat général avec des finalités qui restent pérennes comme :

- l'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'articulation entre la vie professionnelle et personnelle ;
- le soutien aux agents, actifs ou retraités, les plus fragiles.

Il faut noter que les crédits alloués aux politiques d'action sociale et de santé sécurité au travail sont préservées pour la conduite des actions locales.

Le budget de l'action social se décompose comme suit :

- la restauration avec l'AGRAF ;
- les vacances loisirs et enfants avec l'EPAF ;
- le logement social avec l'ALPAF ;
- les aides à la parentalité comme les CESU ;
- la protection sociale complémentaire ;
- les crédits d'actions locales répartis lors des CDAS ;
- les aides et secours aux personnels en difficulté via le réseau des assistantes sociales ;
- les associations socio-culturelles comme l'ATSCAF, l'APAHF... ;
- l'administration générale.

Pour 2017, le budget alloué au CAL du Pas de Calais est de 95 811 €. Il finance l'arbre de Noël, les chèques cadeaux, les amitiés finances, la journée des retraités, les vacances psychologue, les consultations d'avocat, les équipements pour les coins repas, les sorties intergénérationnelles.

Les sorties prévues en 2017 :

- les places ONL dont les attributions sont faites,
- la visite du parlement européen de Bruxelles le 01/06 (complet),
- la visite de l'abbaye royale de Chaalis le 11/06,
- Croisière la route du genièvre et musée du jouet à Wambrechies le 27/08,
- le petit baltar à Nesle le 21/10,
- Bellewarde le 28/10 ou le 04/11.

Les réservations pour les sorties seront proposées au fur et mesure en cours d'année. D'autres actions seront proposées au cours de l'année.

## Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion 2017

Nom : ..... Prénom : .....

N° DGFIP : ..... ☎ : .....

Grade : .....

Service : .....

Adresse administrative : .....

Adresse Personnelle : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Souhaite adhérer à l'UNSA-DGFIP

Souhaite renouveler son adhésion

Signature :

**A renvoyer à : UNSA-DGFIP : 139 rue de Bercy Télédock 583 - 75012 PARIS  
Chèque à libeller à UNSA DGFIP**

GRADES	Cotisation annuelle en euros
Auxiliaire Agent Berkani	23
C1 anciennement Agent Administratif de 2 <sup>ème</sup> Classe	46
C2 anciennement Agent Administratif de 1 <sup>ère</sup> classe et Principal de 2 <sup>ème</sup> Classe	62
C3 anciennement Agent Administratif Principal de 1 <sup>ère</sup> Classe	67
B1 Contrôleur 2 <sup>ème</sup> Classe – Technicien Géomètre	80
B2 Contrôleur 1 <sup>ère</sup> Classe – Géomètre	83
B3 Contrôleur Principal – Géomètre Principal	90
Inspecteur du 1 <sup>er</sup> au 7 <sup>ème</sup> échelon	105
Inspecteur du 8 <sup>ème</sup> au 10 <sup>ème</sup> échelon	112
Inspecteur 11 <sup>ème</sup> échelon	117
Inspecteur Divisionnaire Classe Normale	141
Inspecteur Divisionnaire Hors Classe	155
Inspecteur Principal	164
AFIP Adjoint	185
AFIP	250
AGFIP (TPG, CSF, Délégué Interrégional des Impôts)	300
Agent Stagiaire	31
Contrôleur Stagiaire / Inspecteur Stagiaire	42/50
Retraité	42

**Nota Bene : le montant versé donne droit à un crédit d'impôt de 66 %.**

Contact :

Gilles Delwaille, secrétaire départemental, CDFP rue Diderot à Arras. 06 37 40 89 63

Stanislas Verhille TM de Saint Venant 03 21 27 01 90

mail : [unsa.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:unsa.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

Blog : <http://www.unsa-dgfip.org/62/>